

FONCIERE TM

Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)

Au capital de 95500 €

44 Avenue Foch 75016 PARIS

RCS PARIS 922 169 180

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 MAI 2025

L'an Deux mille Vingt Cinq

Le treize mai

A 13h

Monsieur MARCIANO Tal en sa qualité d'associé Unique de la Société au capital de 95500 € a décidé d'adopter les résolutions suivantes ;

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent en entrant en séance.

ORDRE DU JOUR

- extension d objet social
- nomination de co gérant
- modifications corrélatives des statuts
- pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide d'étendre l'objet social à toutes transactions sur immeubles et fonds de commerce

Le reste de l'article demeure inchangé

Cette résolution est adoptée par l'associé unique

DS
TM

Paraphe
AA

DEUXIEME RESOLUTION

L associé unique décide de désigner en qualité de co gérant pour une durée indéterminée à compter de ce jour madame AMSELLEM Annaëlle ,Alice ,Zaiza demeurant 27 Rue Trousseau 75011 PARIS

Elle ne percevra pas de rémunération en rétribution de son mandat.

toutes indemnités de déplacement et autres avantages particuliers seront fixées ultérieurement, s il y a lieu.

Cette résolution est adoptée .

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l Article 2 des statuts s'en trouvera modifiés en conséquence.

Il sera désormais rédigé comme suit :

La propriété la mise en valeur et la gestion par la location ou autrement de tous droits et /ou biens immobiliers ;l'achat la revente de biens immobiliers de terrains à bâtir de fonds de commerce d'actions ou parts de sociétés, l'activité d'apport d'affaires ; toutes transactions sur immeubles et fonds de commerce.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Gérant déclare la séance levée

Lu et approuvé

Certifié conforme à l'original

Monsieur MARCIANO Tal

DocuSigned by:

A8BE529C8816416...

Bon pour acceptation de co gerant

Madame AMSELLEM Annaëlle

Signé par :

A8BE529C8816416...